

INTERNATIONAL QUE NOUS TENTONS DE CONSOLIDER POURRAIT ETRE DETERIORE DE FACON IRREVERSIBLE EN CEDANT AUX PRESSIONS INTERNES QUI INCITENT A PRENDRE DES MESURES UNILATERALES EN DEHORS DU GATT. NOUS NE DEVONS PAS OUBLIER QUE LE COMMERCE JOUE UN ROLE DETERMINANT EN CE QUI TOUCHE LE PROCESSUS D'AJUSTEMENT INDUSTRIEL ET D'ADAPTATION TECHNOLOGIQUE, QUI EST LA CLE DE L'EFFICACITE ET DE LA COMPETITIVITE DE L'ECONOMIE. LES PRESSIONS PROTECTIONNISTES ET LES PRATIQUES COMMERCIALES RESTRICTIVES AUXQUELLES ELLES DONNENT NAISSANCE NE SONT PAS L'APANAGE D'UN SEUL PAYS. LA DEFINITION AMBIGUE DES CONCEPTS DE RECIPROCITE, D'EQUITE ET DE COMMERCE ADMINISTRE COMPROMET LES ROUAGES DE CES RELATIONS MUTUELLES ET APPELLE NOTRE OPPOSITION.

NEANMOINS, TANDIS QUE LES PAYS SE DEBATTENT AVEC LEURS DESEQUILIBRES EXTERIEURS PERSISTANTS ET LEURS CONSTANTES DIFFICULTES STRUCTURELLES, LES PRESSIONS INTERNES APPELANT UNE INTERVENTION PROTECTIONNISTE SE MULTIPLIENT. LA RECHERCHE DE SOLUTIONS AUX PROBLEMES COMMERCIAUX DEBOUCHE TROP SOUVENT SUR DES MESURES UNILATERALES QUI S'ACCORDENT MAL AVEC LES REGLES DU COMMERCE INTERNATIONAL. LA MEILLEURE ILLUSTRATION EN EST DONNEE PAR L'ARTICLE 301 DE LA LOI AMERICAINE SUR LE COMMERCE. LES MESURES OBLIGATOIRES QU'IL IMPOSE TRAHISSENT UN MANQUE DE CONFIANCE ENVERS LE SYSTEME DE COMMERCE MULTILATERAL ET POURRAIENT AVOIR UN EFFET DEVASTATEUR SUR L'ENSEMBLE DES ECHANGES COMMERCIAUX DE MEME QUE SUR L'ABOUTISSEMENT DES